

M. COLOVRAY David
12 Rue de Courcelles
75016 PARIS

M. MARTIN Jean
18 Avenue Foch
75008 PARIS

PARIS, le 17 mai 2012

Références : Taxe foncière 2007

Objet : Récupération de la taxe d'ordures ménagères

Monsieur MARTIN,

Vous êtes redevable de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères au titre de l'année 2007, que j'ai acquittée pour votre compte et pour le montant figurant sur l'avis d'imposition ci-joint.

Je vous remercie de me faire parvenir un chèque de régularisation.

David COLOVRAY